

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021

L'an 2021, le 26 janvier à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Dominique MOREL – Maire

Etaient présents : MM Morel D – Fournier – Gacquer – Briau – Salua – Roussel – Lhorloge – Morel M – Ledoux – Ghier – DaCosta – Leneutre

Etaient absents : MM Bigot (avait donné pouvoir à Briau D) – Dupontreué (avait donné pouvoir à DaCosta M) – Defer

LECTURE DU DERNIER COMPTE RENDU

Cette lecture n'appelle aucune observation particulière.

REFECTION DES MARCHES DE L'EGLISE

Les marches de l'Abbatiale Saint Nicolas classée au titre des Monuments historiques, sont en très mauvais état.

Deux devis ont été établis. Le devis de l'entreprise DE PIERRE de Camon s'élève à la somme de 7668 € TTC et celui de l'entreprise CHARPENTIER PM d'Abbeville à la somme de 14448,36 € TTC. Après examen, l'Assemblée décide de confier les travaux à l'entreprise CHARPENTIER PM qui répond mieux techniquement aux travaux souhaités et qui a reçu l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France.

Une subvention sera sollicitée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à hauteur de 40% du montant HT des travaux au titre de l'année 2021 soit la somme de 4816,12 €.

DIAGNOSTIC DES PONTS

Un devis a été établi en vue du diagnostic par carottage et du calcul de la capacité portante des ponts de la rue Marcel Bodelu et de la rue du 8 mai 1945.

La décision est reportée à un prochain conseil.

REFECTION DES CHEMINS RURAUX

Les sociétés EVIA Ingénierie VRD – Colas et AZ Prestations ont été consultées en vue d'établir un devis pour la réfection des chemins ruraux du Petit Chemin, du prolongement de la rue de Verdun jusqu'au CD12, du Chemin de la Cavée et de la Contre Allée RD12.

Après examen des devis, de grands écarts apparaissent. Des précisions seront sollicitées auprès des entreprises.

Seul le devis d'AZ Prestations pour reboucher le trou important Chemin de la Cavée est accepté (13 pour – 1 contre). Le montant des travaux s'élève à 4920 € TTC.

Monsieur le Maire propose d'installer un panneau en haut de la rue du Courtil au Bois afin d'informer qu'une raquette de retournement existe à 200m

VIDEOSURVEILLANCE

Afin de sécuriser le village, il est prévu d'installer une quinzaine de caméras de vidéoprotection dans les lieux stratégiques. Des subventions seront sollicitées.

ECLAIRAGE PUBLIC

Les ampoules actuelles pourraient être remplacées par des ampoules LED en vue d'un éclairage plus performant et moins coûteux.

PROPOSITION D'ADHESION AU SERVICE CEP (Conseiller en Energie Partagée) DE LA FDE 80

La FDE 80 propose ce service de conseil permettant à la commune de disposer de la compétence d'énergéticiens en vue de bénéficier de conseils en rapport avec les économies d'énergie moyennant une contribution de 0,50 €/ habitant/an et de 45 € par équipement pour le pré diagnostic sur les bâtiments publics.

Le Conseil souhaiterait obtenir quelques précisions sur ce service avant de se prononcer sur une éventuelle adhésion.

PROJET ACCUEIL PERISCOLAIRE

La Directrice d'Académie a évoqué une fermeture de classe dans notre commune à la prochaine rentrée scolaire.

L'Assemblée souhaiterait mettre en place un accueil périscolaire afin de maintenir ou récupérer les enfants au sein de l'école.

Cet accueil pourrait avoir lieu dans le local annexe de l'école primaire au 41 rue Eugène Létocart en prévoyant si besoin une extension sous le préau.

Une étude et un sondage seront effectués.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Un agent peut être promu au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe en raison de son ancienneté, le poste est donc créé.

Suite à la requête en référé de l'avocat de Madame BOULONGNE, Maître VAN MARRIS, avocat de la commune a remis ses observations. Nous sommes en attente de la décision du Juge des Référés.

Un manège enfantin sera installé sur la place en face de la Mairie, à l'occasion de la fête du Printemps du 15 au 18 avril.

Gaëtane Rousselle a été désignée Référente Archives de la Commune suite à la convention qui a été signée avec la CCNS pour la gestion des archives de la commune.

Delphine Briau apporte quelques précisions sur l'organisation de l'accueil de loisirs des vacances de février avec service de cantine. Les repas seront livrés par l'Assiette Gourmande d'Amiens en relation avec PEP 80. Le prix du repas a été établi à 3,60 €.

La commune est inscrite à l'opération Hauts de France Propres qui se déroulera le dimanche 21 mars 2021 de 9h à 12h.

Dominique Morel donne connaissance à l'Assemblée de la lettre de démission d'Hubert Defer, de son poste de conseiller municipal, pour raison de santé. Les suivants de liste seront donc contactés pour savoir s'ils acceptent le poste.

Un riverain de la rue Léon Blum sollicite la mise en place de lignes jaunes d'environ 3 mètres de part et d'autre de son porche afin de pouvoir sortir de son domicile en toute sécurité.

Dans un premier temps, il est envisagé de repeindre les bandes blanches relatives au stationnement.

DROIT D'INITIATIVE

Sébastien Roussel fait remarquer qu'il avait été évoqué d'allouer une indemnité aux conseillers municipaux.